Jeune diplômé, venez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

## Contenu de la fiche de poste VTA

#### Intitulé de la mission :

En une ou deux phrases

<u>Par exemple</u>: Chef de projet junior montage de dossier rénovation thermique des bâtiments, Appui au chef de projet PVD

## **Description de la mission :**

Décrire ici les missions et activités attendues

L'annexe 4 répertorie des exemples de missions à titre indicatif.

#### Profil recherché:

Préciser ici les compétences particulières attendues (rigueur, maîtrise budgétaire, capacité d'animation de réunion, etc.).

### Accompagnement de la collectivité :

Préciser ici les conditions mises en place par la collectivité pour accueillir le jeune, et toutes les informations qui peuvent contribuer à rendre la mission attractive. Par exemple :

- aide à la recherche d'hébergement,
- accompagnement dans son insertion sur le territoire.
- aide à la construction de son projet professionnel (formations, tutorat, découverte d'autres dossiers, etc.).

Vous pouvez aussi préciser dans cette rubrique les conditions de travail (localisation du bureau et présence requise, conditions de télétravail, mise à disposition de bureau et matériel informatique, etc.).

#### Contact au sein de la collectivité et adresse postale de la collectivité:

Indiquer le courriel ou le numéro de téléphone (non obligatoire) d'une personne qui peut être contactée pour avoir des précisions sur le poste.

À noter que, dans tous les cas, le jeune doit postuler sur la plateforme.

#### Informations complémentaires :

Date limite de candidature Date de début de mission possible Durée de la mission (entre 12 et 18 mois) Nom et adresse de la collectivité Grille salariale







Jeune diplômé, venez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

#### **ANNEXE 4: Exemples de missions VTA**

La présente annexe présente quelques exemples non exhaustifs de mission VTA. De manière générale, **tout appui en ingénierie susceptible de bénéficier à des collectivités territoriales rurales est éligible**. Pour information, la plateforme <a href="https://vta.anct.gouv.fr/">https://vta.anct.gouv.fr/</a> recense également l'ensemble des offres actuellement publiées.

### Coordinateur junior CRTE

Le VTA en collectivité viendra en appui aux élus de la collectivité et aux autres agents chargés de missions d'ingénierie, pour monter et coordonner le contrat de relance et de transition écologique.

Ses principales missions pourront consister à :

- actualiser le diagnostic du territoire,
- recenser les projets portés par les collectivités, mais aussi les autres acteurs locaux,
- aider les élus à déterminer les axes clefs du projet de territoire, à identifier et proposer les projets qui semblent pouvoir intégrer le CRTE,
- monter des dispositifs de participation citoyenne

Il pourra également avoir une activité de veille (actualité des CRTE, appels d'offres du plan de relance, cofinancements possibles), de rédaction (mise en forme du CRTE), d'animation de réunions, d'appui administratif et financier et sera en contact avec de nombreux partenaires institutionnels, économiques et associatifs.

### Chef de projet junior montage de dossier rénovation thermique des bâtiments

Le VTA en collectivité viendra en appui aux élus de la collectivité et aux autres agents pour aider au montage de dossiers de rénovation thermique des bâtiments, qui peuvent s'intégrer dans le cadre des contrats de relance et de transition écologique.

## Ses principales missions pourront consister à :

- réaliser un inventaire fin des besoins de l'EPCI en matière de rénovation thermique (inventaire des bâtiments concernés au sein de l'EPCI et des communes, le cas échéant en se déplaçant sur le terrain et en conduisant des entretiens avec les habitants concernés),
- coordonner et animer la réalisation du diagnostic énergétique et des bilans énergétiques des bâtiments repérés,
- piloter les prestataires retenus pour contribuer aux projets de rénovation,
- organiser et piloter le groupe de travail qui suivra le ou les projets,
- élaborer le plan de financement du plan de rénovation d'ensemble (par exemple en réalisation des échéanciers, en recherchant des financements complémentaires et en montant des demandes d'aide, ou encore en élaborant des scénarios de priorisation des actions).







Jeune diplômé, venez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

### Coordinateur numérique junior

Le VTA vient en appui aux responsables des services concernés (DG et responsable informatique) et aux élus de la collectivité pour aider à mettre en place des services numériques offerts aux habitants et à la digitalisation de services de la collectivité.

Ses principales missions consisteront à :

- réaliser un inventaire des besoins en matière digitale, auprès des services des collectivités;
- coordonner et animer la mise en place de plateformes numériques et à piloter les prestataires retenus pour y contribuer,
- organiser et piloter le groupe de travail qui permet de définir et suivre le projet,
- contribuer au plan de financement. .

### Appui au chef de projet PVD

Le VTA en collectivité appuie le chef de projet petite ville de demain, notamment dans les cas où celui-ci est mutualisé entre plusieurs communes.

Le chef de projet PVD a un rôle central dans la mise en œuvre du programme, faisant figure de chef d'orchestre du projet de revitalisation aux côtés des élus. Le VTA pourra l'épauler dans l'animation du projet de territoire, et pourra assurer le montage et suivi de certaines actions, en particulier dans le cadre du plan de relance.

Ses principales missions pourront consister à affiner le diagnostic dans chacune des communes concernées et à identifier les projets à mettre en œuvre en priorité.

Le VTA pourra également participer à la recherche de financement et au montage de dossiers administratifs. Il contribuera en outre à la veille et à la mise en réseau des acteurs ressources, et pourra mettre en place des dispositifs de participation citoyenne.

#### Appui au responsable France service

Le VTA en collectivité travaille, dans ce cas de figure, en appui au coordonnateur France Services du territoire.

Ses principales missions consisteront à :

- réaliser un inventaire des besoins du territoire, notamment s'il n'est pas encore pourvu en France services ;
- établir des premiers contacts avec les partenaires pressentis ;
- assurer un suivi des conventions déjà établies,
- rechercher des financements.





Jeune diplômé, venez renforcer vos compétences en ingénierie de projet

Le volontaire territorial en administration (VTA) s'adresse à un jeune diplômé (à partir de bac + 2) qui souhaite travailler dans une collectivité territoriale rurale. Le temps d'une mission de 12 à 18 mois, le VTA lui permet de renforcer ses compétences en ingénierie de projet.

### Coordinateur junior stratégie alimentaire territoriale

Le VTA en collectivité est un facilitateur qui coordonne la mise en œuvre de la stratégie alimentaire territoriale en lien avec le chef de projet PAT.

Ses principales missions pourront consister à affiner le diagnostic territorial en matière d'autonomie alimentaire, notamment concernant la restauration scolaire, et à réaliser un premier bilan de la couverture alimentaire territoriale.

Il pourra mettre en place, piloter et animer un groupe de travail avec les services techniques et les élus concernés sur le sujet. Il participera également à la recherche de financements complémentaires et au montage des dossiers administratifs.

Ses missions pourront également consister à mettre en réseau d'autres acteurs ressources.

## Appui à la mise en œuvre de schémas d'urbanisme (SCOT/PLUI)

Le VTA en collectivité est un facilitateur qui viendra appuyer la mise en œuvre des politiques d'aménagement du territoire, et notamment la mise en œuvre des schémas d'urbanisme comme le schéma de cohérence et d'organisation territoriale ou le plan local d'urbanisme intercommunal.

Ses principales missions consisteront à :

- affiner le diagnostic territorial en matière d'urbanisme en déterminant les enjeux particuliers au territoire ;
- mettre en place, piloter et animer les différents groupes de travail thématiques (agriculture, économie, environnement, etc.) avec les services techniques et les élus concernés;
- assurer le suivi des prestataires recrutés pour conduire certains aspects de la mise en œuvre des documents d'urbanisme ;
- monter d'éventuels dossiers complémentaires nécessaires pour approfondir certains aspects (mise en œuvre de réserve foncière, étude sur l'habitat local et sur le besoin en matière de logement, articulation entre différentes lois d'urbanisme).





